



SNES Martinique

Cité Bon Air, bât. B, route des Religieuses
97200 Fort-de-France

Tél : 05 96 63 63 27 Fax : 05 96 71 89 43
e-mail : s3mar@snes.edu
site Internet : www.martinique.snes.edu

CPPAP n° 0608 S 05185
Dépôt légal L100-00 -528/2003
Directeur de publication :
Yvon JOSEPH-HENRI



23 janvier – 13 février Spécial Elections

*Congrès académique des
1^{er}, 2 et 3 mars 2007*

EDITORIAL

Après le congrès de la FSU, celui du SNES. Il s'agit bien évidemment d'un temps important pour la démocratie, à condition que cette dernière s'exerce véritablement.

En effet, il ne peut y avoir de véritable démocratie que si d'abord l'information circule réellement et que cette information est honnête et fiable.

Il ne peut non plus y avoir de démocratie véritable que si l'enjeu des élections est de permettre au syndicat de mieux fonctionner et de mieux représenter encore les syndiqués. Comment mieux fonctionner sinon en s'interrogeant en permanence sur les insuffisances du syndicat dans son fonctionnement vis-à-vis de ses syndiqués ? Comment mieux représenter les syndiqués sinon en allant directement sur le terrain à leur rencontre pour mener des discussions sans tabou ni langue de bois ?

La difficulté majeure de cette manière de gérer est qu'elle nécessite une conscience permanente au service des autres, et non une volonté de prendre le pouvoir. Le corollaire de cette démarche implique pour le syndiqué l'exercice sans concession de ses droits et ses devoirs.

Depuis bientôt 4 ans, l'actuel bureau du SNES tente de redonner de la valeur à la culture et la conscience syndicale des syndiqués : la démocratie est à ce prix. On ne peut en effet déléguer ses responsabilités,

SOMMAIRE

Editorial	Page 1
Le congrès académique du Snes	Page 2
L'organisation du vote	Page 3
Le rapport d'activité	Page 3
Le rapport financier	Page 11

dormir sur ses deux oreilles et vouloir que le système fonctionne à la perfection.

L'autre difficulté majeure que l'on rencontre à l'issue de chaque élection est la capacité de chacun des candidats à pouvoir apprécier et respecter dans la durée l'engagement explicite qu'il prend de servir le syndicat et ses électeurs pendant la durée de son mandat. Du fait de l'intensité du travail, du fait aussi souvent des difficultés à s'insérer dans une équipe, à trouver comment on peut concilier ses goûts ou ses aptitudes avec le service des autres, le découragement est fréquent et certains abandonnent en cours de mandature. On ne saurait leur jeter la pierre : ils auront au moins essayé, ils ont mérité la reconnaissance de tous. Mais leur absence, ou leur engagement moindre, pèse inévitablement sur les épaules de ceux qui restent et qui sont déjà lourdement chargées – en particulier dans l'Education et du fait des attaques que nous connaissons.

Car, au bout du compte, l'existence même du SNES n'a de sens que par rapport à nos objectifs.

Nous avons, que nous le voulions ou non – le constat s'impose en fait à tous, même à ceux qui font semblant de fermer les yeux – à sauver une conception de l'Education que les gouvernements successifs s'efforcent de faire disparaître. La lutte est rude parce que le rapport de force nous est défavorable : les attaques sont maintenant frontales, le gouvernement passe cyniquement en force et accable les collègues d'une charge de travail qui en fait craquer plus d'un. Parallèlement nous voyons bien que nos métiers sont directement menacés, voire disparaissent : tout le périphérique de l'Education est en train de disparaître, soit en basculant aux collectivités, soit en se privatisant, soit en passant simplement à la trappe. La Paio telle qu'elle existait a disparu, les MI-SE ont quasiment disparu, leurs remplaçants (les Aide-Educateurs puis les Assistants d'Education) disparaissent tout doucement, les nouveaux Assistants pédagogiques si peu nombreux comptent bien peu, les Conseillers d'Orientation Psychologues voient leur recrutement s'étioler et les CPE savent combien leur statut devient précaire tant il est menacé.... Et cette année encore le nombre de suppressions de postes annoncé est indécent tant les conditions d'exercice des collègues se précarisent. Ceux qui doutaient commencent maintenant à réaliser qu'il n'y aura peut-être plus de fonction publique dans l'Education et que, malgré leurs années d'études, de sacrifices, ils se retrouveront plus mal que les plus précaires des précaires de l'Education.

A cela s'ajoute l'effondrement de notre pouvoir d'achat, l'augmentation dont on ne voit plus le bout des efforts en matière de cotisation santé et vieillesse....

Il appartient au syndicat de conduire les batailles sur l'ensemble de ces points et de mettre en œuvre les stratégies susceptibles de faire reculer le gouvernement. Le SNES Martinique a toujours refusé de cautionner cette politique de démantèlement de l'Education en Martinique et dans l'ensemble de la France. Il a sans relâche mené bataille tantôt de manière frontale, tantôt sous forme de guérilla, et généralement dans un désert syndical dont il n'a cessé de s'inquiéter, appelant avec véhémence à un réveil, voire un renouveau des syndicats en Martinique.

Parallèlement, parce que pour nous l'Education a pour finalité notre jeunesse, nous avons tenté de comprendre les problèmes qui se posent à elle pour formuler de véritables réponses, tout en apportant un soutien large et désintéressé aux associations lycéennes ou étudiantes dans les luttes que ces dernières pouvaient avoir à mener.

Enfin, notre syndicat, largement majoritaire dans le second degré se devait d'informer la population sur les véritables enjeux en cours en matière d'éducation tant en Martinique, qu'en France, en Europe et dans le Monde. Actuellement, il ne fait aucun doute tant par l'impact que nous avons dans les médias que par la reconnaissance de notre action par la population, que le SNES Martinique est devenu la principale organisation syndicale de la Martinique par son audience et sa détermination.

Toutes ces actions sont le fruit du travail d'une équipe, mais surtout de chaque militant au sein de chaque établissement. Le décès de certaines grandes figures de la vie tant syndicale que politique nous rappelle assez qu'il est important de veiller à tourner nos pages et à permettre à notre syndicat de recevoir un sang plus neuf, plus jeune. C'est finalement le vœu que nous faisons tous, au bureau du SNES : que le témoin continue à passer de main en main pour la pérennité d'une conception désintéressée de l'Education au service des citoyens de demain.

Yvon JOSEPH-HENRI
Secrétaire Académique du SNES Martinique

CONGRES ACADEMIQUE DU S.N.E.S. MARTINIQUE

Le Congrès Académique du SNES Martinique aura lieu les 1, 2 et 3 mars 2007 à l'Ecole Hôtelière de l'Anse Gouraud à Schoelcher.

Quelques rappels concernant l'organisation du vote des syndiqués à jour de leur cotisation (il faut donc en profiter pour relancer les syndiqués retardataires)

⇒ **Du mardi 23 janvier au mardi 13 février 2007 :**
Vote sur les Rapports d'Activité et Financier Nationaux et Académiques ; débat sur les Textes préparatoires au Congrès et désignation des délégués par S1. Ces délégués disposeront de mandats sur les thèmes d'études au Congrès.

Les rapports nationaux d'activité et financier sont publiés avec l'US du 20 décembre. Les contributions des courants de pensée sur le rapport d'activité seront publiées dans l'Us de début janvier.

Les rapports académiques d'activité et financier sont publiés dans le bulletin académique envoyé vendredi 19 janvier à chaque syndiqué. Quelques exemplaires seront envoyés par précaution dans les S1.

Les délégués au Congrès Académique sont élus en réunion de S1 conformément à l'article 16 du règlement intérieur du S3.

Les délégués sont les suivants :

- le secrétaire ou son représentant.
- Un 2^{ème} délégué de 5 à 10 syndiqués inclus
- Un délégué supplémentaire par tranche de 10 adhérents de 11 à 50 syndiqués inclus.
- Un délégué supplémentaire par tranche de 20 adhérents au-dessus de 50 syndiqués.

Les délégués sont éventuellement porteurs des dépouillements retardataires (PV + listes d'émargement) et des textes et amendements élaborés par le S1.

ORGANISATION DU VOTE

Les 3 votes ont lieu sur le même bulletin introduit dans une enveloppe vierge elle-même placée dans une 2^{ème} enveloppe portant nom, prénom et signature du votant. La liste d'émargement doit être remplie et signée en double exemplaire.

Le trésorier du S1 vérifie que tous les adhérents figurent bien sur la liste.

Le S3 fournit bulletins de vote, listes d'émargement, PV de dépouillement et enveloppe (on peut toujours en cas de problème obtenir ces documents en s'adressant au S3, voire pour certains le prendre en ligne sur le site internet.

Le dépouillement se fait sous la responsabilité du S1. Il est public. La date et l'heure doivent être affichées plusieurs jours à l'avance.

Isolés et retraités votent par correspondance jusqu'au mardi 13 janvier 2007. Ils peuvent poster ou déposer leur vote dans la boîte aux lettres du S.N.E.S.

Tous les procès verbaux de dépouillement des S1 devront être parvenus avant le lundi 19 février midi. Du fait que nous serons en pleines vacances de Carnaval, il serait préférable soit de boucler le vote avant le mardi 13 février si tout le monde a pu voter, soit d'envoyer par fax + courrier le PV et une liste d'émargement dès le 13 février 17h avant que les établissements ne soient fermés.

Tout adhérent du SNES peut, s'il le désire, et s'il est libre les 1^{er}, 2 et 3 mars 2007 assister au Congrès, sans voix délibérative. Toutefois, les salles où se déroulera le congrès et les commissions pourraient se trouver trop petites : il est donc préférable d'appeler au siège pour signaler sa venue.

**Le Secrétaire académique du SNES Martinique,
Yvon JOSEPH-HENRI**

RAPPORT D'ACTIVITE

SNES Martinique

Congrès des 1^{er}, 2 et 3 mars 2007

**Rapport d'activité académique de la tendance
Unité et Action**

Les deux années écoulées ont permis de faire évoluer notre Syndicat dans un certain nombre de directions tout en poursuivant le travail d'amélioration entrepris. Sans pouvoir développer toujours de manière exhaustive toutes nos actions, nous tenterons à travers un balayage de l'ensemble de nos activités de faire ressortir à la fois les grands axes sur lesquels notre syndicat s'appuie, mais aussi la multiplicité des activités qu'il embrasse. Bien entendu, nous nous efforcerons à travers ce bilan de montrer quelles politiques générales ont pu être développées.

I. Les Hommes et les Structures syndicales.

a. Les hommes, un impératif absolu : former et renouveler

Il peut paraître saugrenu d'évoquer les hommes à propos du syndicat alors que ce qui caractérise une organisation comme la nôtre est l'anonymat des individus qui s'effacent devant une action commune. Toutefois, le SNES Martinique ne peut échapper, comme la société civile martiniquaise, au **rajeunissement de ses cadres voire à l'inéluctable remplacement des plus anciens frappés par le départ à la retraite**. Peu à peu, en effet, nous voyons depuis 4 ans s'accélérer le départ de nos militants les plus solides. Simplement, toute la direction du SNES Martinique travaille à accélérer ce mouvement en avançant à marche forcée. Sans imposer le moindre texte sur une discrimination positive quelconque ou sur un quota de jeunes et/ou de femmes, nous pouvons constater que sur 11 membres du bureau nous disposons de 6 femmes, proportion bien supérieure concernant le secrétariat. En matière d'âge, la majorité du bureau se situe autour de 32 ans + ou - 7 ans, ce qui donne un intervalle entre 25 et 40 ans. Bien entendu, ce rajeunissement se double d'une formation : il faut que nos militants soient en mesure de répondre à la fois aux exigences techniques du travail syndical, mais aussi à sa dimension politique en embrassant la très large structure et la hiérarchisation de celle-ci. Ce travail consiste à prendre appui sur nos camarades, en leur permettant de trouver les activités qui peuvent leur convenir dans le syndicat tout en leur offrant d'autres perspectives pour assurer la plus grande polyvalence de tous. D'une manière idéale, il faut tendre vers un syndicat où le départ de l'un peut-être comblé dans de brefs délais.

Quant à notre instance de contrôle, la CA qui se composait de 26 membres les années antérieures, elle a été portée à 40 membres : 20 titulaires et 20 suppléants, ces derniers étant convoqués à chaque réunion de l'instance, de manière à pouvoir assurer une connaissance d'abord des différentes activités du syndicat et une formation « douce » du plus grand nombre.

b. Les formations

Afin de répondre aux demandes des militants, pour aussi permettre à chacun de mieux comprendre les enjeux évoqués en particulier dans la presse syndicale, afin aussi d'améliorer le fonctionnement de certaines commissions paritaires et de favoriser le renouvellement des militants, le SNES Martinique a cherché à développer la formation.

D'une part nous avons mis en place **des stages animés par des camarades du national** (commissaires paritaires, jeunes militants, début de carrière, CPE¹, Lolif², stage juridique, stage sur AEA³, le logiciel de

gestion des syndiqués et des résultats des différentes CAPA⁴ qui les concernent...) tantôt nous avons contribué à la venue de responsables syndicaux comme Gérard Aschieri, secrétaire national de la FSU ou de secrétaires nationaux comme Frédérique Rolet du Snes national. Faire venir des responsables de secteurs a l'avantage de nous permettre de toucher le plus grand nombre, mais aussi de permettre à nos camarades du National de mieux percevoir les problèmes que nous rencontrons sur le terrain et donc de mieux relayer nos demandes.

Nous nous efforçons aussi de **réaliser nos propres stages** comme la formation des jeunes militants, les commissaires paritaires, les CPE. Le but de ces stages est bien sûr de contribuer à la formation syndicale du plus grand nombre, ainsi qu'à la cohésion des équipes et des syndiqués, mais il s'agit aussi de réaliser nos propres outils pédagogiques.

Enfin, de manière moins développée, du fait du coût pour le syndicat, nous envoyons des camarades en **stages en France** à charge pour eux de redistribuer la formation acquise (CPE, Copsy⁵, AEA, informatique pour la gestion du site).

c. Les visites dans les établissements

Parallèlement à ces formations, le secrétariat se déplace dans les établissements à la demande des secrétaires de S1. Il s'agit généralement d'animer des réunions lors des heures d'information syndicale, et de faire le point sur les réformes en cours, sur les actions à mener, voire d'expliquer les positions du syndicat. Ces rencontres sont aussi l'occasion pour le secrétariat de comprendre mieux les préoccupations des syndiqués afin de mieux les prendre en compte.

Ces deux dernières années, seuls quelques établissements n'ont pas été visités : le clg Trianon au François, le lycée et le clg La Jetée, le clg du Carbet, le clg de Rivière Pilote, celui du Marin, le clg des Terres Sainville, et Basse Pointe, Ste Luce.

On notera qu'en période de pointe, le secrétariat effectue **trois visites par semaine** dans les

³ AEA est un logiciel spécifique au SNES qui permet la gestion de l'ensemble des syndiqués dans ce qui concerne le secteur de la trésorerie, que celui de l'action et de la carrière.

⁴ CAPA : Commission Administrative Paritaire Académique. Commission dans laquelle se trouvent en général les responsables du rectorat, voire des services concernés, et les représentants élus des personnels. Par exemple pour les notations, les promotions, les mouvements d'affectation, le travail réalisé par le rectorat est étudié par les syndicats qui peuvent corriger, voire aider l'administration à satisfaire au mieux les collègues. Le SNES Martinique est sans aucun doute le seul syndicat qui maîtrise parfaitement le travail de ces commissions grâce à son secteur emploi particulièrement structuré et efficace.

⁵ Copsy : Conseiller d'Orientation Psychologue

¹ CPE : Conseiller Principal d'Education

² LOLIF : Loi Organique à la Loi de Finance

établissements, comme en ce début d'année scolaire 2006-2007, ce qui reflète l'inquiétude légitime des personnels.

d. Les secteurs

Le SNES Martinique dispose de plusieurs secteurs identifiés séparément du fonctionnement général :

- l'emploi (le plus gros secteur)
- les non titulaires
- les CPE
- l'IUFM
- les Copsy
- la trésorerie qui absorbe en permanence deux militants (le trésorier et la trésorière adjointe)
- les permanences
- les publications
- le site informatique
- l'action
- la section des retraités

Parallèlement, les membres du bureau du SNES représentent le SNES ou la FSU dans les différentes **commissions rectorales** (commissions de réforme, commissions paritaires – certifiés, agrégés, copsy, cpe – , conseil académique consultatif de la formation continue, langue et culture régionale, sécurité, commission d'appui, CTPA⁶, CHSA⁷, Centre de ressources départemental, CEN⁸, CAAS⁹, CAOS¹⁰, SRIAS) ou dans les **commissions régionales** (CESR¹¹ où la FSU dispose d'un siège occupé par un membre du bureau du SNES).

e. Les non-titulaires

Ces deux dernières années ont été particulièrement difficiles pour les non-titulaires de l'Education Nationale. En effet, les réductions budgétaires ont créé un chômage massif, mais aussi une dégradation importante des conditions de travail des précaires. Un nombre important de collègues, contractuels depuis parfois plus de cinq années scolaires, sont devenus vacataires, faute de remplacements longs à effectuer.

La lutte syndicale a souvent permis les transformations de vacations en contrats, quand les congés des collègues remplacés le permettaient.

Le SNES Martinique est donc très impliqué dans la cause des non-titulaires. Deux secrétaires académiques adjoints, mais aussi le secrétaire académique sont membres du collectif. Deux secrétaires adjoints sont

les porte-parole de celui-ci auprès de la division des personnels non-titulaires du Rectorat.

Le collectif se réunit deux à trois fois par an et remporte de vifs succès, puisque 40 à 60 non-titulaires y participent à chaque fois.

C'est l'occasion pour le SNES Martinique d'être aux côtés des non-titulaires, de connaître leurs difficultés, de régler les problèmes, et de répondre aux questions concernant les droits des précaires.

L'existence de ce collectif nous permet de rester en contact permanent avec les personnels précaires.

Le SNES est toujours présent au groupe de travail d'affectation des MA, des contractuels et des vacataires de la fin du mois d'août. Sa délégation est composée de trois personnes. C'est l'occasion pour nous de faire une déclaration dans le but de faire connaître aux autorités rectorales nos revendications (réemploi, formation de qualité à tous les concours, paiement des indemnités comme l'ISOE¹², ou encore l'ARE¹³, contractualisation des vacataires, tenue du groupe de travail d'affectation après la rentrée scolaire afin, d'une part d'avoir une meilleure vision des postes non occupés, et d'autre part que les plus anciens non-titulaires bénéficient des remplacements les plus longs ...).

Après la tenue de ces groupes d'affectation, nous nous rendons une fois toutes les 2 à 3 semaines au bureau des non-titulaires afin de faire le point, mais aussi de toujours avoir un œil sur les nouvelles affectations. Ces visites au Rectorat s'espacent à partir du mois de novembre, le rush de la rentrée étant passé, mais nous ne manquons pas de nous tenir toujours au courant des nouvelles affectations, au moins une fois tous les mois, voire mois et demi.

Le SNES intervient donc régulièrement au Rectorat pour les affectations, mais aussi en audiences lors desquelles la situation des non-titulaires est toujours évoquée. Il règle les problèmes ponctuels par courriers, et presque systématiquement, les non-titulaires font l'objet d'un article dans le bulletin académique.

Le SNES tient donc un rôle important au sein de la catégorie des précaires et est un interlocuteur privilégié des non-titulaires de l'Académie. Nous nous employons à faire avancer nos revendications, mais regrettons que les non-titulaires ne s'impliquent pas davantage dans la vie syndicale.

f. L'emploi

Depuis notre dernier congrès, le secteur Emploi a été quasiment tout le temps sur la brèche : le ministère a en effet décidé, en 2005, de franchir une nouvelle

⁶ CTPA : Comité Technique Paritaire Académique

⁷ CHSA : Comité d'Hygiène et de Sécurité Académique

⁸ CEN : Conseil de l'Education Nationale

⁹ CAAS : Commission académique d'action sociale

¹⁰ CAOS : Conseil Académique des Œuvres Sociales

¹¹ CESR : Conseil Economique et Social Régional

¹² ISOE : Indemnité de Suivi, d'Orientation des Elèves

¹³ ARE : Aide de Retour à l'Emploi

étape de déconcentration et a laissé la main aux recteurs pour bousculer à la fois la réglementation concernant l'accès à la hors classe et celle du mouvement intra...

C'est dans ce contexte que se sont tenues les élections professionnelles qui ont été un temps fort de l'activité du secteur. Si tous nos syndiqués avaient voté, nous serions certes encore mieux représentés mais avec 66 % de sièges dans le 2nd degré, nous sommes reconnus comme ceux qui impulsent avec succès l'action syndicale.

Le rectorat, tout à fait conscient de l'efficacité de notre action, a créé un « groupe de travail permanent » qu'il réunit pour faire des propositions lors de l'élaboration des notes de service ... Il faut noter que si toutes nos propositions ne sont pas retenues (elles sont parfois en contradiction totale avec les consignes ministérielles), elles sont au moins entendues et beaucoup d'entre elles sont prises en considération : c'est ainsi que, dans la circulaire intra, nous avons réussi à maintenir une bonification pour les TZR et à l'étendre, cette année, aux postes à compléments de service, aux services en SEGPA ou, dans la circulaire pour l'accès à la hors classe, nous avons réussi à faire prendre en compte les diplômes et l'ancienneté alors que le ministère invite à ne regarder désormais que le mérite, même dans le cadre du mouvement, pour ne citer que ces mesures...

C'est également au cours de cette mandature que notre action acharnée et notre intervention au ministère ont permis de rétablir les 1 000 points.

Certes, notre lutte pour préserver le paritarisme paie : ainsi avons-nous contraint l'administration à inscrire sur la liste d'aptitude pour l'accès au corps des certifiés, des PE et PLP qui en avaient été écartés sur avis de l'inspection : nous avons alors fait respecter les textes, rappelant aux IPR que c'était à l'issue du stage et non lors de la stagiairisation, qu'ils avaient à se prononcer...

Mais le combat que nous aurons à mener contre les 74 suppressions de postes annoncées pour la rentrée 2007 sera difficile, dans la mesure où les collègues ne sont pas insensibles aux chants des sirènes... Pour qu'il n'y ait pas de suppression de postes, pour que les postes à compléments de service ne deviennent pas la norme, il faut que les collègues travaillent eux-mêmes les DGH de leurs établissements, comme nous le répétons inlassablement et qu'ils refusent toute heure supplémentaire au-delà de l'heure qu'ils sont obligés d'accepter ... Il n'est pas aisé de convaincre les collègues qui ont besoin de cette manne financière ou qui ne veulent pas froisser leur chef d'établissement de peur de représailles dans la perspective de promotion au mérite... Envers et contre tout, nous continuerons :

1° à renseigner les collègues pour qu'ils formulent leurs vœux au mieux

2° à faire en sorte que les affectations les plus défavorables (Segpa avec complément dans une autre Segpa...) ne le soient qu'à titre provisoire...

3° à assurer la défense individuelle des collègues et la défense collective de la profession en dénonçant pour ce qu'ils sont tous les gadgets présentés comme solutions.

g. Les CPE

Quant aux CPE, leur activité fut renforcée par l'arrivée de nouveaux militants jeunes et dynamiques qui ont contribué à imposer le Snes dans ce secteur comme une force incontournable. Ainsi aux dernières élections du 06 décembre 2005, ils obtiennent 7 sièges sur 8.

Six collectifs académiques se sont tenus entre avril 2005 et janvier 2006 avec à chaque fois la participation d'une quarantaine de collègues et l'élaboration de motions revendicatives adressées à l'administration de tutelle et portées à l'information de tous les CPE. Les collectifs sont l'occasion de prendre le pouls de la catégorie, de réfléchir sur le fond et les actions nécessaires à la préserver contre les attaques qui se multiplient en vue de la faire glisser dans la sphère de direction. C'est aussi un espace de débats où les idées se confrontent pour y extraire l'intérêt général.

Innovation : deux dîner-débats se sont déroulés avec une très bonne participation sur les thèmes suivants : « La circulaire de 1982 » et « le CPE et la hiérarchie ».

Deux audiences rectorales spécifiques ont aussi permis dans la période de clarifier de façon très forte des malentendus avec l'inspection.

Pour l'information des intéressés ce sont huit bulletins spécifiques qui leur ont été adressés sans compter les circulaires pour traiter des situations d'urgence.

h. Les publications, le site

Durant cette mandature, le SNES Martinique a eu à communiquer de manière intense. Le bulletin académique est diffusé à raison de 9 numéros par an, s'agissant généralement d'un 8 pages. A cela s'ajoutent les numéros spéciaux pour le mouvement, particulièrement l'intra, les circulaires, les affiches, les tracts...

Le bulletin académique est un élément lourd (il faut le rédiger mais aussi le plier et le router en partie avant de le porter au centre de tri de la Poste) mais il permet de maintenir un lien étroit avec tous les syndiqués. Il donne aussi une information qui complète celle de l'US et donne un coup de projecteur sur la situation dans l'Académie, les luttes en cours et les difficultés quotidiennes des personnels sur le terrain.

Parallèlement, le site Internet du SNES Martinique permet tant d'avoir un lien interactif que de mettre à

disposition de tous les adhérents des informations durables.

Les camarades du secteur, en liaison étroite avec ceux du secteur emploi ont mis en place une FAQ afin de faciliter l'accès des syndiqués aux questions les plus couramment posées.

Un bulletin d'accueil a été réalisé par les responsables du secteur pour faciliter l'intégration des nouveaux arrivants.

i. L'IUFM

L'arrivée d'un sang neuf et jeune a permis au SNES Martinique de se battre à l'IUFM¹⁴. Nous avons demandé et obtenu une audience avec le directeur de l'IUFM qui a permis d'éclaircir un certain nombre de fonctionnements.

Cela ne nous a pas empêché d'avoir à déposer un recours à l'issue du vote pour la représentation des étudiants du fait d'un certain nombre de faits qui portaient préjudice à l'équité entre les syndicats en présence. Ce recours a été rejeté pour des questions de forme, mais ce surcroît d'adversité aiguisé notre combativité et nous conduit à investir progressivement et totalement l'IUFM.

j. L'action

Le secteur Action fait partie des secteurs essentiels. C'est lui qui prend en charge l'organisation matérielle de nos manifestations. Depuis un an, afin de développer la visibilité du SNES lors des manifestations, le SNES Martinique a fait imprimer des T-shirts et des casquettes spécifiques afin de permettre aux militants de mieux se regrouper et d'être mieux vus.

On situera dans cette rubrique les actions « périphériques », comme celle du **passerport mobilité**. Si le travail du SNES mené conjointement avec le SNASUB ou le SNUEP, et le SNAC au sein de la FSU pourrait entrer dans cette dénomination, la lutte pour le respect des engagements de l'Etat concernant le passerport mobilité est intéressante à plus d'un titre. D'une part cet engagement met en évidence la grande disponibilité de nos militants, prêts à engager des combats pour une certaine forme de justice. Mais surtout, nous savons bien que les combats en cours ne peuvent aboutir si nous ne construisons pas un rapport de force large. En pénétrant au cœur de la société civile dans un domaine qui reste le sien, l'Educatif, le SNES Martinique conforte son image de combativité et d'efficacité. Le passerport mobilité a permis au SNES de mettre ensemble des individus d'horizons différents pour lutter contre les autorités afin de les obliger à rembourser des sommes colossales, dues aux parents d'étudiants depuis de nombreuses années.

¹⁴ IUFM : Institut Universitaire de Formation des Maîtres

k. La fédération

Premier syndicat de la FSU en nombre de syndiqués, le SNES s'est totalement investi dans la FSU pour contribuer à la développer. Il fournit notamment à la FSU un trésorier, deux secrétaires adjoints, il lui a fourni pendant les 3 dernières années, son secrétaire départemental pour ne parler que du bureau.

Depuis deux ans, le SNES, identifié à l'extérieur comme le seul syndicat combatif du Second degré est de plus en plus sollicité par des personnels qui n'entrent pas directement dans son champ de syndicalisation. Convaincu que c'est d'abord en formant des militants aguerris que nous arriverons à faire reculer les attaques contre l'Education, mais que nous construirons une fédération soudée et forte, le SNES Martinique répond toujours à ces sollicitations. C'est ainsi que nous avons mené un combat dur mais victorieux pour les personnels de la PAIO¹⁵ dont nous avons sauvé les emplois. Depuis, ce sont les personnels contractuels des Greta qui se sont tournés vers nous, puis l'ensemble des personnels des contrats aidés.

L'année 2006-2007 ayant vu la création de 4 nouveaux syndicats à la FSU, nous pouvons dorénavant animer avec le SNASUB notamment des réunions d'information à destination des personnels précaires titulaires d'un contrat aidé (CAE¹⁶, CAV¹⁷), instaurant une collaboration étroite et fructueuse des syndicats de la FSU.

l. Les locaux

Le développement du SNES Martinique implique celui de ses locaux. Peu à peu nous investissons l'ensemble des salles dont nous disposons au siège, route des Religieuses. L'investissement en matériel (reprographie, informatique et réseau, standard téléphonique) a suivi la transformation des destinations de locaux pour permettre au plus grand nombre de travailler et aussi d'héberger la FSU¹⁸ et les petits

¹⁵ PAIO : Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation

¹⁶ CAE : contrat d'aide à l'emploi (?)

¹⁷ CAV : contrat d'avenir

¹⁸ Le départ du SNETAA des locaux du SNES il y a un an et demi, suite à son départ de la FSU il y a environ 6 ans, a débouché sur un litige avec ce syndicat des professeurs d'enseignement professionnel. Le SNETAA s'est en effet installé dans les locaux de la FSU considérant qu'il les partage à égalité, refusant d'admettre que la FSU avait proposé d'héberger provisoirement ce syndicat avec lequel nous avons le souvenir de luttes communes à la condition que nos locaux soient de plus séparés par une cloison. Le SNES et la FSU ont en effet toujours milité pour que tous les syndicats soient hébergés dans des conditions d'équité, par les collectivités territoriales. Ce principe auquel nous ne dérogerons pas ne signifie nullement un abandon de ses droits au profit d'un syndicat qui n'est même pas une

syndicats qui le souhaitent. Actuellement le siège du SNES, s'il peut accroître les plages horaires d'occupation de ses locaux se trouve parfois saturé et trop petit. C'est un bon signe, celui d'une activité importante. En particulier, le secteur emploi s'est vu attribuer un local spécifique, tout juste assez grand mais qui entérine le développement très important de ce secteur.

D'une manière générale, nous voyons bien que peu à peu nos locaux ne nous permettent pas toujours de fonctionner de manière satisfaisante. Pour l'heure nous pouvons encore augmenter les bureaux et les postes informatiques dans les salles dont nous disposons mais notre salle de réunion s'avère de plus en plus fréquemment insuffisante nous contraignant à des locations qui, si elles restent acceptables en dépense, risquent à terme de grever notre budget.

Les permanences ont vu apparaître pour la première fois en 2006-2007 des permanences de secteurs (trésorerie, non-titulaires, emploi) qu'il conviendra d'étendre progressivement à tous les secteurs.

m. Les difficultés

Bien entendu, le fonctionnement du SNES Martinique ne saurait être parfait. Les points faibles ont été le traitement d'ensemble des dossiers de permanences. Malgré plusieurs tentatives, nous n'avons pas réussi à mettre en place un secteur permanence permettant à la fois la prise en charge des litiges et la vérification de leur bon traitement d'une manière collective, auto-formatrice de nouveaux militants.

Le développement des activités du syndicat rend aussi nécessaire l'étoffement de nos commissions par l'entrée de nouveaux militants, mais fragilise aussi la sécurité d'accès de nos locaux et nous contraint à évoluer sans cesse dans la recherche de solution adéquate pour ouvrir ces locaux aux seuls militants concernés en évitant tout vol et surtout en préservant nos données confidentielles.

Le SNES Martinique est en effet au cœur d'une cité périodiquement visitée par de jeunes désœuvrés à la recherche d'argent et le matériel entreposé au syndicat est une convoitise constante. Il n'empêche que nous nous sentons bien dans cette cité et que peu à peu nous cherchons à nous y intégrer en répondant aux demandes d'aides des résidents. Cette cité d'environ 340 logements est menacée d'écroulement et donc de démolition. Un administrateur judiciaire a été nommé pour d'abord tenter de mettre en place un syndicat de copropriété, puis de préparer les opérations suivantes concernant la démolition de la cité. Le SNES a été élu parmi les 4 représentants des copropriétaires de la

résidence et il tente de maintenir un rôle moteur au cœur de ces copropriétaires.

Une autre difficulté vient du maillage encore insuffisant à nos yeux entre le S3 et les S1. Plusieurs établissements sont dans une situation syndicale précaire, trop de syndiqués hésitant à investir les responsabilités de secrétaire ou de trésorier d'établissement ; trop de secrétaires de S1 considèrent qu'ils rendent service au syndicat – ce qui est vrai mais ne saurait se limiter à cela – et que donc leur fonction syndicale se limite à recevoir le courrier syndical, voire à l'afficher.

II. L'action

a. Tour d'horizon

Si le rôle d'une section académique est structurellement d'établir le lien entre le national et le local en un perpétuel va-et-vient qui donne au syndicat national sa cohésion et sa perception aiguë des problèmes, la mandature qui s'achève est marquée en premier lieu par le recul sans précédent de nos conditions de travail et de l'efficacité de l'école. On peut aussi souligner que ce recul préfigure de manière inquiétante la privatisation de nos métiers et donc la disparition d'une école pour tous, brassage républicain des conditions sociales et véritable ascenseur social.

Pour cette raison, le SNES appelle à soutenir toutes les actions nationales qu'elles soient des actions de grèves, des pétitions ou des interpellations du ministre. Mais il orchestre aussi la lutte pour le maintien des 1000 points pour les originaires des DOM lorsqu'ils veulent retourner dans leur pays : informé par le national des menaces qui pèsent sur cette avancée, le SNES conduit tant auprès de nos élus locaux que du ministère une campagne qui fait reculer ce dernier.

L'opposition au démantèlement de l'école est restée aussi farouche au SNES Martinique qu'au plus fort du mouvement de 2003 pour la majeure partie de ses militants. Si la première année de la mandature a vu une légère décrue des suppressions de postes et une meilleure communication de la part du recteur, le SNES Martinique tout en s'efforçant de limiter les effets des suppressions de postes attaque de manière directe la journée de solidarité et le remplacement imposé. Le SNES Martinique dépose un préavis de grève pour la première moitié de l'année, qu'il renouvellera jusqu'à la fin de l'année scolaire – en tenant compte des ouvertures des CIO – pour couvrir toutes les grèves en matière de journée de solidarité et de remplacement. Nous intervenons aussi pour mettre en échec les tentatives de contournement de la part de certains chefs d'établissement qui fracturent par exemple la journée de solidarité en deux demi-journées et laissent entendre qu'ils prélèveront deux jours de grève !

fédération.... Bien entendu, la FSU s'est saisie de l'affaire et entend récupérer son local.

Le SNES Martinique est porteur de toutes les luttes, qu'elles soient ponctuelles ou générale.

Devant la disparition des postes, le rectorat limite les horaires des contractuels dans l'enseignement au prétexte qu'on met en place des formations pour eux : le SNES contre-attaque en réclamant le versement d'un salaire de formation correspondant au manque à gagner par rapport à un salaire à taux plein. Nous nous insurgons aussi contre le remplacement multiple de professeurs vacataires au prétexte qu'ils ne peuvent exercer que 200 heures. Chaque fois que le SNES Martinique réussit à établir un rapport de force dans lequel professeurs et parents d'élèves mènent la lutte ensemble, nous arrivons à faire reculer les menaces en transformant les contrats des vacataires en contrats de contractuels.

En même temps, nous interrogeons les enseignants non-titulaires pour connaître leur vœu : souhaitent-ils céder au chant des sirènes politiques qui proposent des diplômes locaux ou préfèrent-ils des diplômes nationaux ? Dès lors que ses syndiqués restent attachés aux diplômes nationaux, le SNES Martinique réclame des formations de qualité, et un audit annuel de ces formations, mettant en évidence la corrélation qui se dégage entre les taux de réussite aux concours et la qualité des formations.

Le SNES Martinique lutte aussi contre les attaques sournoises contre les MA dont la garantie de l'emploi est directement remise en cause. Il intervient aussi pour garantir que la transformation des statuts de ces derniers en CDI se fasse de manière claire en préservant le plus possible les droits acquis, tout en regrettant que les intéressés ne se mobilisent pas toujours suffisamment au bon moment.

En matière de bâti scolaire, en matière de lutte contre les privatisations rampantes, qu'elles concernent les services techniques ou le soutien scolaire, on retrouve toujours et essentiellement le SNES Martinique.

Dernier sujet de bataille, le financement de l'enseignement public au regard des fonds versés par la Région à des établissements privés comme l'AMEP.

b. Actions spécifiques

FSC. Le SNES Martinique a été associé par ses correspondants aux travaux du Forum Social Caribéen. Il a participé notamment à un forum public dans les locaux de l'UAG. Devant les difficultés internes, et l'importance même de nos activités, nous avons préféré ne pas intervenir directement.

CPE : le SNES Martinique a été à l'initiative de la mobilisation des lycéens et des étudiants par les préavis de grève qu'il a déposés d'abord en soutien aux mobilisations étudiantes sans tenter d'intervenir directement sur le mouvement. Il a aussi appelé les collègues à éviter tout devoir et contrôle à ces périodes

pour ne pas peser sur les mobilisations. Par contre, dès lors qu'il a reçu des demandes de soutiens directs de la part des lycéens et des étudiants, il a toujours répondu à ces attentes. Enfin, lors de manifestations diverses, nous nous sommes refusés à toute tentative de récupération, nous contentant d'apporter nos seuls conseils mais aussi notre présence lorsqu'elle était sollicitée. C'est ce travail honnête et constant qui porte ses fruits puisque l'Union des Lycéens, entendant notre appel à la mobilisation du 20 janvier 2007 nous apporte son soutien sous la forme d'un communiqué et d'une déclaration d'intention pour le début du mois de février.

Expulsions. Le SNES Martinique s'est mobilisé dès le début des expulsions qui ont visé notamment les ressortissants haïtiens en Martinique. Nous nous sommes rapprochés de la LDH¹⁹, avons participé à la première réunion à l'initiative de la LDH, de la CDMT et de l'Assoka. Nous nous sommes tenus en retrait devant l'accueil pour le moins paradoxal que nous avons reçu, sans pour autant jamais abandonner la partie puisque le SNES est resté informé de toutes les manifestations et a toujours apporté son soutien à la cause des expulsés. Plus particulièrement nous avons attiré l'attention de nos syndiqués sur les situations qui pouvaient voir le jour dans leurs établissements. Nous sommes directement et discrètement intervenus au lycée Bellevue pour éviter qu'une lycéenne scolarisée dans cet établissement ne soit inquiétée.

c. Les médias

Le SNES Martinique a acquis un droit de cité évident dans le quotidien France Antilles, ou dans une revue comme Antilla. Il est régulièrement consulté lors des grandes questions ou des grands mouvements qui concernent l'Education.

Il intervient moins fréquemment à la télévision mais reste incontournable lorsque les journalistes ont un sujet à traiter sur l'Education. La difficulté majeure réside dans le blocage du rectorat qui refuse systématiquement tout reportage à l'intérieur des établissements scolaires.

d. Le diagnostic du SNES Martinique sur l'école

En rapport avec le mandat de son dernier congrès, le SNES Martinique a amorcé une réflexion sur la situation de l'Ecole en Martinique, sur l'orientation et les causes de l'échec scolaire en Martinique. Bien entendu, il s'agit d'établir un diagnostic qui tente d'établir un rapport sans complaisance qui refuse les habituels lieux communs mais se refuse aussi à toute précipitation.

Parmi les constats les plus évidents figure la longueur de la journée scolaire. Le collégien ou le

¹⁹ LDH : Ligue des Droits de l'Homme

lycéen martiniquais dispose d'une plage horaire de présence dans son établissement d'une heure de plus tous les jours sans obtenir de meilleurs résultats que ses homologues de France.

Tout aussi évident est le constat du poids des difficultés de circulation sur la réussite scolaire de nos élèves. Trop d'élèves se lèvent à 4 heures du matin pour arriver autour de 6 heures dans leur établissement et ne reviennent chez eux que vers 19 heures au plus tôt.

Dans ces conditions, il paraît particulièrement important que les élèves disposent dès lors de moyens leur permettant de travailler dans les établissements pour faire leurs devoirs et apprendre leurs leçons, tant l'activité personnelle est nécessaire pour l'assimilation des cours. Or, force est de constater que trop d'établissement n'offrent pas de salles de travail dignes de ce nom : combien de nos collègues documentalistes se plaignent de voir leurs locaux transformés en salles d'études et de permanence ?

D'autres constats sont à faire mais restent plus délicats parce que plus ambigus et moins évidents. Ainsi pouvons-nous constater que pour des questions d'économie à courte vue, des classes sont fermées dans certains établissements, obligeant des enfants appartenant pourtant au secteur de la carte scolaire, à faire des trajets longs engendrant perte de temps et fatigue. Que dire aussi du manque de cantine dans un établissement comme le clg des Terres Sainville ? Ou de la surpopulation de la plupart de nos établissements ?

Il y a donc des causes objectives, matérielles aux difficultés d'apprentissage de nos élèves. On s'étonne de voir que ces causes ne semblent intéresser personne. Peut-être en fait n'est-ce que la marque de l'évolution de la pensée de la population martiniquaise sur l'école. Si en effet, on peut considérer comme admissible que la norme soit la surpopulation dans la plus grande partie de nos établissements scolaires, si l'on peut considérer comme admissible la grande vétusté du parc scolaire, c'est que le discours de l'ensemble de la Martinique sur l'importance de l'Ecole n'est plus qu'un mythe finissant, parole vide que les individus continuent de porter pour se conformer à une image vide elle-même de sens.

En même temps, il nous appartient, même si la société a changé, de maintenir notre cap et non seulement de poursuivre nos analyses, mais aussi de faire en sorte de transformer l'école en école de la réussite. Ce n'est pas en se lamentant simplement sur le taux de redoublement environ le double de celui de la France que l'on pourra élever le niveau de nos élèves. Ce n'est pas non plus en faisant des déclarations intempestives sur les choix des élèves qui ne correspondent pas aux structures offertes en enseignement professionnel par les autorités rectorale et régionales que l'on répondra aux désirs de nos

élèves et qu'on les portera à réussir. Si le SNES Martinique se refuse à accepter le nombre d'élèves en errance chaque année à la fin de la 3^{ème}, ce n'est pas pour de simples considérations de maintien de l'ordre social : lorsque nous nous insurgons d'une telle situation, c'est bien parce que nous luttons pour un projet citoyen qui intègre en permanence l'homme au sein de la société. Pour ce faire, est-il scandaleux de réclamer de la société des moyens ? Comment faire travailler des élèves si l'autorité et le travail dans les établissements scolaires sont battus en brèche par les hommes politiques et les responsables de l'administration ministérielle ?

e. Le SNES et son environnement

Le SNES Martinique est un syndicat qui s'enracine dans son environnement et tente, à sa manière, d'apporter son aide au pays. Cette insertion qui s'effectue déjà à l'intérieur de la cité Bon Air se fait aussi par nos contacts avec les associations, les syndicats et tous les acteurs de la vie économique, sociale, voire politique de la Martinique.

Pour autant, force est de constater que toute tentative d'action commune est souvent l'objet d'arrière-pensées liées à des intérêts d'emprise et de zone d'influence, quand il ne s'agit tout bonnement pas de choix politiques.

Il nous faut constater que si l'on entend les associations de parents d'élèves, ce n'est qu'épisodiquement.

III. Conclusion

La période 2005-2007 a permis au SNES Martinique de poursuivre son développement. Le premier principe consiste à poursuivre la lutte contre le démantèlement de l'Education Nationale qui a connu une forme d'apogée en 2003.

Le SNES Martinique ne renie aucun de ses engagements antérieurs. Il s'agit en revanche de faire de notre syndicat un outil qui participe à la défense d'une conception républicaine de l'Ecole, porteuse d'un idéal, qui s'adapte aux enjeux actuels d'une mondialisation en cours sur fond de libéralisme exacerbé. Il n'appartient pas au syndicat de définir l'orientation politique du pays, il lui appartient par contre de porter au plus haut point le respect de la démocratie et de la solidarité au sein d'une société réconciliée avec elle-même.

RAPPORT FINANCIER

MOUVEMENTS DE TRESORERIE

DEPENSES	01/09/04 au 31/08/05	01/09/05 au 31/08/06	RECETTES	01/09/04 au 31/08/05	01/09/05 au 31/08/06
Agios	2370,55	686,31	Cotisations Adhérents	133829,2	125278,51
Actions	2244,23	4608,50			
Cotisations S4	51305,00	43847,67	Produits financiers	215,2	279,55
Entretien du matériel	1812,07	7684,83			
Déplacements	7197,21	5790,45	Participation	220	2055,00
Frais de fonctionnement général	8377,87	7546,58			
Gestion	8572,46	6235,02	Participation aux charges	0	1403,21
Impôts	1478,00	1567,00			
Investissement équipement	16609,69	9425,75	Subvention du S4	7715,13	
Assurances	0,00	498,00			
Local	9290,23	5932,10	Prêt du S4	7715,12	
Personnel	19471,63	19285,60			
Poste et affranchissement	5753,06	8409,94			
Documentation	609,10	393,20			
Communication	4766,72	3015,14			
Congrès	10378,46				
Frais et cotisations impayés	398,10	1740,44			
TOTAUX	150634,38	126666,53	TOTAUX	149694,65	129016,27

Flux nets de trésorerie

Solde bancaire

au 31/08/05: 939,73 € solde débiteur
 au 31/08/05: 12139,89 € solde créditeur

Flux nets de trésorerie

Solde bancaire

au 31/08/06: 2349,74 € solde créditeur
 au 31/08/06: 14489,63 € solde créditeur

Solde de trésorerie au	01/09/2004	13079,62		01/09/2005	12139,89
Recettes nettes au	31/08/2005	-939,73		31/08/2006	2349,74
Solde comptable	31/08/2005	12139,89		31/08/2006	14489,63

COMMENTAIRES SUR LE RAPPORT FINANCIER

Le rapport financier concerne les deux derniers exercices : 1^{er} septembre 2004 au 31 août 2005 et 1^{er} septembre 2005 au 31 août 2006.

Remarque : le 1^{er} septembre 2005 Thierry RENARD remplace Françoise PARACLET.

ANALYSE DES DIFFERENTS POSTES

I – DEPENSES

Agios : sommes prélevées par la banque pour la gestion de tenue des comptes, frais des prélèvements automatiques et des impayés (impayés pour 2004-2005).

Actions : publicité, actions des retraités, élections professionnelles, CUT, et actions diverses.

Cotisations S4 : somme que le SNES Martinique reverse au SNES national.

Entretien du matériel : entretien du fax, du duplicopieur, du photocopieur et des ordinateurs.

Déplacements : frais de déplacement des militants, CAPA, stages, et CA nationales.

Frais de fonctionnement général : frais de CA, frais de réception, frais de stage militants, frais d'hébergement des militants du S4, frais de manifestation.

Gestion : matériel de bureau, papier, fournitures diverses.

Impôts : taxe foncière.

Investissement équipement : achats d'ordinateurs, d'imprimantes, installation de climatiseurs.

Assurances : assurance des locaux et l'assurance auto mission.

Local : eau, électricité, prestation de l'agent d'entretien.

Personnel : salaires de la secrétaire, ASSEDIC, URSSAF, IRCOM, formation professionnelle.

Poste et affranchissement : timbres, enveloppes timbrées, machine à affranchir, bulletin.

Documentation : abonnement France Antilles, CNDP.

Communication : Internet, téléphone, fax.

Congrès : congrès académique 2005, frais de déplacement au congrès national 2005.

Frais et cotisations impayés : frais bancaires sur cotisations et impayés (impayés 2005-2006).

II – RECETTES

Cotisations Adhérents : cotisations des adhérents versées par chèques, virements ou en espèces.

Produits financiers : plus-value Gestival que la BRED nous verse. Le compte BRED est un compte rémunéré.

Participation : sommes versées par les adhérents comme participation (tout ou partie) à une manifestation.

Participation aux charges : sommes versées par le SNUipp comme participation à la maintenance des appareils de reprographie et du fax, ainsi que le loyer pour leur hébergement.

Subvention du S4 : subvention donnée par le national pour l'achat du duplicopieur.

Prêt du S4 : prêt du national pour l'achat du duplicopieur.

En conclusion, la situation financière reste saine. Nous avons eu des dépenses pour nous adapter à un fonctionnement numérique et télématique de plus en plus important. Le local est en restructuration afin d'augmenter notre efficacité. A cet effet l'ancienne pièce qui hébergeait le SNETAA a été aménagée et équipée. C'est maintenant le secteur emploi (mutations, gestion du personnel). Une autre pièce (le secteur action : grève, manifestation, actions diverses) est en cours d'aménagement. Des dépenses restent donc à venir, mais grâce à la gestion rigoureuse que nous avons toujours appliquée, nous pouvons envisager l'avenir sereinement.

ETAT DE LA SYNDICALISATION

Année scolaire	Fin année n-1	Septembre	Août
2004 – 2005	687	714	656
2005 – 2006	656	673	693
2006 – 2007	693	739	(Janvier 2007) 560

La syndicalisation reste plus ou moins stable malgré des fluctuations dues au mouvement des personnels. Cette année encore nous résistons bien, mais notre objectif de maintien de notre nombre de syndiqués (739 pour 2006 - 2007) n'est pas encore atteint.

La force d'un syndicat c'est sa représentativité ; plus nous serons nombreux, plus nous serons forts et mieux nous nous défendrons.

**Le Trésorier,
Thierry RENARD**